



## Compte-rendu du CHSCT Finances du Finistère du 29 mars 2022

**Solidaires Finances** a lu une déclaration liminaire en ouverture de ce CHSCT :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/290/actualite/chsct/207-chsct-du-29-mars-2022-declaration-liminaire.html>

### Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2021

Le procès-verbal du CHSCT du 16 décembre 2021 est approuvé par toutes les Organisations Syndicales.

### Point situation sanitaire

Le pass vaccinal n'est plus obligatoire sauf dans les transports collectifs et les établissements de santé. Le port du masque en intérieur n'est plus obligatoire dans les lieux clos.

Toutefois, il faudra continuer à appliquer des règles d'hygiène comme le lavage des mains, le nettoyage des surfaces, l'aération des locaux.

### Cas contact

Un.e agent.e cas contact ne doit réaliser qu'un seul test (autotest, test PCR, antigénique) à J+2, soit deux jours après avoir été informée qu'elle a été en contact avec une personne testée positive, au lieu de trois tests (à J0, J+2 et J+4) auparavant.

Dans le cas d'un autotest positif, l'agent.e devra faire un test PCR ou antigénique de confirmation. Les règles relatives à l'isolement demeurent inchangées.

Le port du masque reste recommandé pour les agent.es positifs à la Covid durant les 7 jours qui suivent leur période d'isolement et les cas contacts à risque.

### Positif / positive à la Covid

Après la date du début des signes, ou à la date du prélèvement du test positif, l'agent.e s'isole immédiatement et pendant 7 jours (10 jours si non vacciné.e).

Si au bout de 5 jours d'isolement (7 jours si non vacciné.e), le test antigénique ou PCR est négatif, et l'agent.e ne ressent aucun symptôme depuis 48 heures, il / elle peut sortir d'isolement en continuant à respecter strictement les gestes barrières et en limitant les contacts, en particulier avec les personnes fragiles, et en privilégiant, si possible, le télétravail.

Si le test à J+5 (7 jours si non vacciné.e) est positif, ou si symptômes, l'isolement est maintenu à 7 jours (10 jours si non vacciné.e). Il n'est pas nécessaire de réaliser un second test à J+7 (10 jours si non vacciné.e).

La Direction précise que l'agent.e doit déclarer sa positivité sur Ameli. L'assurance maladie réalise ensuite un contact tracing.

Il appartient aux chef.fes de service d'informer les collègues qu'un.e agent.e est positif à la covid.

**Solidaires Finances** rappelle l'absence de médecin du travail aux Finances, dans le Finistère, depuis près d'un an. Cela est encore plus prégnant en pleine crise de covid.

**Solidaires Finances** estime que les informations transmises aux agent.es ne sont pas optimum concernant les cas de covid et cas contacts. Également, notre Organisation Syndicale revient sur la désinfection des bureaux des agent.es touché.es par la covid, ainsi que sur la prestation « désinfection des points de contact ».

Pour **Solidaires Finances**, tous les bureaux ne sont pas désinfectés suite à un cas de covid. Le plus souvent, une affiche « bureau condamné - ne pas ouvrir » est apposée sur la porte du bureau pendant quelques jours.

Notre Organisation Syndicale condamne une nouvelle fois le peu de matériel fourni aux employé.es Onet qui effectuent la prestation « désinfection des points de contact » : le plus souvent, l'employé.e ne dispose que d'un chiffon (sans produit) pour désinfecter tout un bâtiment !!!

La Direction admet que les bureaux individuels ne sont pas désinfectés. Seuls les bureaux collectifs devraient l'être. Depuis le début de la pandémie, 40 bureaux ont été désinfectés (seulement) à la DDFiP du Finistère.

**Solidaires Finances** rappelle sa demande d'inviter la responsable départementale de la société Onet au CHSCT afin d'échanger sur les prestations attendues par la DDFiP.

**Solidaires Finances** évoque également sa demande de résiliation de ce contrat national avec Onet et la relocalisation d'emplois Berkani aux Finances Publiques afin de réaliser les prestations de ménage.

#### Nombre d'agent.es touché.es par la covid depuis le mois de mars 2020 à la DDFiP

- De mars 2020 au 31 décembre 2021 : 31 cas
- Janvier 2022 : 65 cas
- Février 2022 : 27 cas
- Mars 2022 (jusqu'au 28 mars) : 38 cas
  - 1ère semaine de mars 2022 : 3 cas
  - 2ème semaine de mars 2022 : 11 cas
  - 3ème semaine de mars 2022 : 20 cas
  - le lundi 28 mars 2022 : 6 cas

#### Aération des locaux

**Solidaires Finances** souhaite que la direction fasse la promotion d'une bonne aération des locaux afin de lutter contre la covid, le radon, et, tout simplement, assainir l'air que nous respirons.

A ce sujet, **Solidaires Finances** souligne que le site internet « [Nous aérons - aération et mesure du CO2 \(nousaérons.fr\)](http://Nous_aérons_-_aération_et_mesure_du_CO2_(nousaérons.fr)) » permet de télécharger des fiches d'informations qui pourraient être apposées dans des endroits stratégiques.

Notre Organisation Syndicale demande, une nouvelle fois, que la Direction imprime et appose des affiches en couleur permettant de promouvoir l'aération dans tous les locaux.

Également, **Solidaires Finances** souhaite que les capteurs de co2 acquis par la Direction soient déplacés dans tous les services afin de sensibiliser les agent.es à la nécessité d'une bonne aération des locaux.

**Solidaires Finances** demande à M. Brocart d'anticiper une possible reprise de la covid cet automne en achetant, à minima, 2 boites de 50 masques chirurgicaux par agent.e., du gel hydroalcoolique, et tous les autres dispositifs de protection des agent.es.

## **Budget 2022**

La dotation budgétaire sera de 120 129 € pour l'année 2022 (123 € \* 1 039 agent.es).

Comme tous les ans, le Secrétariat Général procède à une « réserve budgétaire » de 6 % soit la somme de 7 668 € en 2022.

**Solidaires Finances** estime que cette réserve budgétaire est un véritable hold-up. Nous en demandons la restitution.

**Solidaires Finances** rappelle à M. Brocart sa demande faite lors du CHSCT du 16 décembre 2021 : vu le contexte dû à la covid, notre Organisation Syndicale demande au Président du CHSCT d'intervenir auprès du Secrétariat Général afin d'abonder le budget 2022 de la somme de 32 000 € non consommée en 2021.

M. Brocart s'engage à formuler cette demande auprès du Secrétariat Général.

L'enveloppe allouée au médecin du travail sera de 25 000 €.

Les formations aux risques routiers et habilitations électriques sont votées.

Mme Blavec sollicitera les représentant.es du CHSCT afin de valider les autres formations, matériels et travaux.

**Solidaires Finances** rappelle sa demande que des conférences organisées par le CHSCT puissent être organisées dès que les conditions le permettront :

- Détection d'un AVC
- Stress au travail

## **Note d'orientations 2022**

La feuille de route du Secrétariat Général cette année est la suivante :

- Prévenir les risques liés aux nouveaux modes de travail en particulier le télétravail.
- Anticiper et prévenir les risques liés aux projets de réorganisation.
- Rester vigilant dans le contexte sanitaire.
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle et accompagner le retour à l'emploi.
- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles.
- Consolider et ancrer la culture de la prévention dans le quotidien du travail et utiliser les crédits des CHSCT pour contribuer à la culture de prévention.

**Solidaires Finances** rappelle qu'il n'y a plus de secrétaire animateur depuis le mois de février 2017. Pour préparer le budget et suivre la bonne exécution de celui-ci, cela s'avère bien compliqué forcément...

Le télétravail impacte fortement l'organisation et le collectif de travail dans les services. Aussi, **Solidaires Finances** demande que le groupe de travail « télétravail » puisse se réunir très régulièrement afin de prendre en considération les demandes des agent.es.

**Solidaires Finances** rappelle sa demande d'équiper les agent.es en télétravail avec les mêmes matériels que ceux mis à disposition au bureau, y compris des fauteuils. Notre Organisation Syndicale souhaite qu'un ergonome puisse se déplacer chez un.e agent.e qui en ferait la demande.

Concernant les réorganisations, M. Lauvernier confirme la création d'un Service Départemental de l'Enregistrement.

La Direction travaille sur la phase 3 du Nouveau Réseau de Proximité et nous indique qu'un CHSCT relatif à ces restructurations se déroulera courant juin. M. Lauvernier indique qu'un dossier d'impact sera remis aux Organisations Syndicales (plans immobiliers, devis, impact RH).

**Solidaires Finances** estime que cela va demander un sacré travail d'équilibriste à la Direction afin de tenter de faire rentrer tous les futurs services à Châteaulin. Il va falloir pousser les murs... ou restreindre très fortement les espaces de travail des agent.es.

**Solidaires Finances** demande à la Direction de rencontrer les agent.es de la TAD de Douarnenez afin de mieux évaluer leurs demandes lors des travaux immobiliers.

**Solidaires Finances** rappelle toute l'importance de prendre en compte en amont les demandes des agent.es lors de la mise en place des restructurations.

La Direction propose de rencontrer les agent.es le 4 avril 2022.

Notre Organisation Syndicale demande que le groupe de travail immobilier puisse se réunir régulièrement comme cela était le cas auparavant.

M. Lauvernier annonce qu'un groupe de travail immobilier est prévu au mois de juin. Des plans aboutis des futurs espaces de travail de Châteaulin et Carhaix devraient être présentés aux Organisations Syndicales.

Afin d'éviter de rendre une partie du budget, **Solidaires Finances** rappelle sa demande récurrente d'organiser un groupe de travail « budget » dès le début de chaque année, voire en fin d'année N-1, afin de définir les orientations budgétaires du CHSCT.

#### **Déclarations d'accident, fiches de signalement, fiches du registre CHS**

- 2 fiches d'accident du travail relatives à des chutes.
- 4 fiches de signalement examinées dont 3 à propos de comportements désobligeants d'usagers (insultes, menaces de mort). **Solidaires Finances** incite fortement les agent.es à utiliser les fiches de signalement lorsqu'ils / elles sont victimes de propos désobligeants, insultes, voire menaces de la part des usagers.
- 2 fiches registre CHS :
  - Paierie Départementale : Des coffrages en très mauvais état font craindre l'apparition de fibres amiantées. Pas de risques d'amiante selon la Direction. Les travaux de réparation vont être réalisés par le Conseil Départemental propriétaire des locaux.
  - SGC de Morlaix : Le manque d'emplois implantés dans ces services impacte fortement les conditions de travail des agent.es. La Direction répond en se retranchant derrière le fait que la situation des emplois dans ce service correspond au tagerfip. **Solidaires Finances** rappelle que les Organisations Syndicales ont déjà informé la Direction de cette situation critique dès le mois de septembre 2021. De plus, la trésorerie de Landivisiau est arrivée depuis sans aucun emploi supplémentaire. La souffrance au travail des agent.es est bien réelle. La Direction estime également que les difficultés rencontrées viennent de méthodes de travail qui sont différentes d'une ancienne trésorerie à une autre... Un audit est en cours sur l'organisation du service suite à cette fusion de plusieurs trésoreries.

## Points divers

### Arrivée de 10 contrôleurs et contrôleuses stagiaires au SIE de Morlaix mi-avril

M. Lauvernier confirme l'arrivée de 10 contrôleurs et contrôleuses stagiaires au SIE de Morlaix à partir de la mi-avril. Ils et elles seront formé.es par le personnel en poste au SIE jusqu'au mois de septembre, date à laquelle ils / elles rejoindront le futur Centre de Contact des Professionnels de Morlaix.

Les travaux sont en cours de finition d'après la Direction, le mobilier sera livré par la division BIL.

M. Lauvernier indique qu'il n'existe aucune difficulté concernant le déploiement de la TOIP à Morlaix... Environ 120 boîtiers téléphoniques TOIP individuels seront installés provisoirement avant de basculer vers une solution définitive. Le seul problème, d'après M. Lauvernier, réside dans le fait qu'il faut réaliser des travaux de ventilation importants dans les locaux techniques avant d'installer les nouveaux serveurs TOIP.

